

Concours : Elisez l'athlète de l'année

Le règlement

Le principe

Fidèle à un concept établi en 2002, pour sa première édition, le Prix *Athlé Mag* est attribué à l'athlète français, homme ou femme, désigné par les lecteurs et les internautes comme le champion de la saison 2006/2007. Jusque-là, le vote était réservé aux seuls abonnés du magazine. Désormais, il est ouvert à tous. Tous les votes seront comptabilisés, qu'ils aient été effectués par courrier, en utilisant le bulletin réponse à découper dans le numéro 505 d'*Athlé Mag*, ou sur le site officiel de la FFA, www.athle.com. Mais, attention, il ne s'agit pas seulement de désigner un ou une athlète, mais huit finalistes, à classer dans l'ordre de vos préférences. **Pour être valables, les bulletins, en ligne ou sur papier, devront impérativement compter huit noms.** Précision : le classement est mixte (hommes et femmes confondus), mais il est possible de désigner un relais.

Pour qui voter

Il s'agit de désigner qui est, selon vous, l'athlète français(e) de la saison 2006/2007. La période prise en compte débute le 1^{er} octobre 2006, pour s'achever le 30 septembre 2007. Les critères de choix sont très larges, mais, condition désormais obligatoire, **il n'est possible de voter que pour un(e) athlète ayant été international(e), au moins une fois, au cours de la saison.**

Quand voter

Vous pouvez **voter par courrier jusqu'au lundi 8 octobre à minuit, une période étendue de deux jours, jusqu'au 10 octobre à minuit, pour un vote par Internet.** Dans tous les cas, n'oubliez pas de faire figurer sur le bulletin vos nom, prénom, adresse, club et numéro de licence si vous êtes licenciés à la FFA, ainsi que votre adresse e-mail (obligatoire).

Le décompte

Même principe que les années précédentes : pour chaque vote, l'athlète désigné premier se verra attribuer 8 points, le deuxième 7 points, le troisième 6 points, et ainsi de suite jusqu'au huitième, crédité d'un point. Celui ou celle qui aura le meilleur total remportera le Prix *Athlé Mag*. En cas d'égalité, le trophée ira à l'athlète ayant été désigné en première position le plus grand nombre de fois. En cas de nouvelle égalité, seront comptabilisées places de deuxième. Le vainqueur, qui succèdera à Mehdi Baala au palmarès, recevra son trophée le 22 octobre, à l'occasion de la Soirée des Etoiles, organisée à Lyon.

Comment gagner

Pour les votants, l'enjeu est de taille. En plus de désigner l'athlète français(e) de l'année, il sera possible de remporter l'un des lots mis en jeu. Pour cela, il vous faudra trouver, dans l'ordre, les huit premiers du classement général du Prix *Athlé Mag*, établi à l'issue du scrutin. Si plusieurs votants y parviennent, un tirage au sort départagera les ex aequo. Dans le cas où aucun bulletin ne comporterait l'ordre exact du classement, le vainqueur serait celui, parmi les votants, ayant déterminé dans l'ordre les sept premiers. Et ainsi de suite. Le premier prix : une

rencontre avec l'athlète de l'année, organisée par nos soins à l'occasion d'une séance d'entraînement du champion. Deuxième prix : deux places pour le meeting en salle SEAT, l'hiver prochain à Bercy : Troisième au dixième prix : un abonnement d'un an à *Athlé Mag*. Les résultats du classement seront publiés dans le prochain numéro d'*Athlé Mag* (n° 505), à paraître en octobre. Et, bien sûr, sur le site Internet www.athle.com